

## Information dispositif « Argent de poche » 2022

Les "Chantiers citoyens" remplacent le dispositif "Argent de poche" et permettent à de jeunes mineurs Castelgironnais âgés de 16 à 17 ans de faire leurs premiers pas dans le milieu professionnel durant les vacances scolaires. Les jeunes sont accueillis dans différents services de la mairie : administration, espaces verts, médiathèques, services techniques, entretien... pour accomplir des missions encadrées par un tuteur, employé communal.

## Objectifs:

- Permettre aux jeunes d'appréhender le monde du travail ;
- Favoriser l'implication des jeunes dans la vie de la commune ;
- Créer du lien entre les jeunes volontaires, les élus et les agents communaux.

Public: jeunes âgés de 16 à 17 ans.

Période d'accueil des jeunes sur les missions : vacances été et automne

Durée d'une mission: 3 h 30

Indemnisation d'une mission : 15 €

Pour toute candidature, veuillez déposer votre dossier dans la Mairie de votre commune historique <u>avant le 14 mai 2022</u>

Les candidatures sont à adresser à M. Le Maire de la Commune Nouvelle

Pour les candidats retenus pour la période « été », les entretiens auront lieu :

<u>Le samedi 11 juin entre 9h00 et 12h30.</u>

## Pièces à joindre impérativement à votre dossier :

- Lettre de motivation à l'attention de M. le Maire de la Commune Nouvelle, précisant
  - L'objet : dispositif argent de poche.
  - La période souhaitée (vacance d'été, et/ou d'automne)
  - Vos disponibilités (préciser les dates)
  - La ou les commune(s) historique(s) dans laquelle/lesquelles vous souhaitez intervenir (Châteaugiron, Ossé, St Aubin du Pavail)
  - Vos centres d'intérêt et/ou souhaits de service d'affectation (3 maximum)
  - Vos participations antérieures au dispositif « argent de poche » / « chantiers citoyens »
- Curriculum vitae
- Dossier d'inscription

Le contrat de participation sera signé lors des entretiens.